DOSSIER DE PRESSE

48 RUE RAMPONEAU -Belleville PARIS 20

Le Collectif Ramponeau
48 rue Ramponeau
75020 Paris

Contact :
Elise Kastner
kastnerelise@yahoo.fr
01 40 33 26 85

SOMMAIRE

- Communiqué de presse du Collectif Ramponeau du 26 juin 2015

- Article du Parisien du 3 juin 2015

- Article de Mediapart du 25 juin 2015

- Communiqué de presse du Groupe Ecologiste de Paris du 18 juin 2015

- Lettre du Collectif Ramponeau à Madame Calandra, maire du 20ème ardt, du 4 juin 2015

- Lettre de l'association APPUI à Madame Calandra, maire du 20ème ardt, du 12 juin 2015

- Lettre du Conseil de quartier de Belleville à Madame Calandra, maire du 20ème ardt, du 12 juin 2015

- Lettre des AAB et de La Bellevilleuse à Madame Hidalgo, maire de Paris, du 18 juin 2015

- Lettre du Collectif ramponeau à Madame Hidalgo, maire de Paris, du 25 juin 2015

- Lettre du président du groupe Communiste / FDG à Madame Morel, présidente de la SEMAEST, du 5 juin 2015

- Vœux adoptés au conseil d'arrondissement du 18 juin 2015

- Vœux déposés au conseil de Paris du 29/06 au 2/07/2015 (abscent)

- Pétition en soutien au Collectif Ramponeau

- Affiche A3 du Collectif Ramponeau

Communiqué de presse

Les artistes, artisans et habitants du Bas-Belleville luttent pour défendre et préserver les activités artisanales et artistiques du 48 rue Ramponeau à Paris 20e arrondissement.

En 2005 : Dans le cadre de l'opération de revitalisation « Vital'Quartier-1 » et de sa politique de préservation des activités artisanales, la Mairie de Paris préempte des locaux menacés au 48 rue Ramponeau: la métallerie Grésillon, la miroiterie Maestrini et deux ateliers de sculpture.
En 2015 : La SEMAEST, société d'économie mixte de la ville de Paris, signe une promesse de vente d'un atelier de sculpture et des deux locaux d'entreprises à un opérateur privé la SCI Bichon. Le gérant de la société Antares (actionnaire de la SCI Bichon) Mr Bienvenu se présente à nous comme le nouvel acquéreur.Son projet, validé par la Mairie de Paris, est :
- L'expulsion de la société Grésillon (8 employés) en activité depuis 1947, dernière métallerie de Belleville.
- L'expulsion d'un sculpteur.
- La destruction de leurs ateliers ainsi que des locaux de la miroiterie Maestrini inutilisés depuis 2012, soit au total près de 1000 m2 artisanaux et artistiques.
- Ceci afin de réaliser un projet d'hôtellerie.

Après la transformation de la Forge rue Ramponeau, la destruction de la rue Desnoyez et maintenant le 48 rue Ramponeau, les Bellevillois, et avec eux beaucoup de Parisiens, s'interrogent et s'inquiètent de ces projets et opérations immobilières qui s'imposent sans sérieuse étude et concertation préalable et qui violentent la population et son cadre de vie. Ceux qui dans les années 90-2000 ont lutté contre la destruction du Bas-Belleville et des ateliers d'artistes (La Bellevilleuse-les AAB) sont aujourd'hui consternés et se remobilisent pour défendre la mixité artistes/artisans/commercants/habitants qui donne le caractère si vivant à ce quartier populaire.
Le 18 juin au conseil du 20e ardt les vœux portés par des élu(e)s PC-Front de Gauche-EELV demandant l'abandon du projet hôtelier ont été adopté avec les voix de l'opposition Les Républicains mettant en minorité la maire du 20e. Ces vœux seront posés au conseil municipal de Paris du 29 Juin au 1er Juil 2015.
Aujourd'hui, les 3250 signataires de la pétition adressée à Madame la Maire de Paris demandent l'annulation de la vente de la parcelle et la reconsidération du projet afin de conserver les m2 artistiques et artisanaux pour préserver la vitalité du quartier, la mixité, les emplois et le charme de ce lieu historique et exceptionnel très visité par les touristes français et étrangers
Collectif Ramponeau | Contact : Elise Kastner | kastnerelise@yahoo.fr

Le Parisien

La dernière métallerie de Belleville menacée par un projet hôtelier

Julien Duffé | 02 Juin 2015, 19h28 | MAJ : 02 Juin 2015, 19h28

Pin it
réagir
3

48, rue Ramponeau (XXe), ce lundi. Active depuis l'après-guerre, les locaux de la métallerie Grésillon, gérée par Ivan Weiler, devraient être vendus à un promoteur qui veut la démolir pour construire une auberge de jeunesse de 200 lits, **(LP/J.D.)**

Une vigne vierge luxuriante, de vieux pavés cabossés et un atelier de brique et d'acier dans son jus. Dans le bas Belleville, la cour du 48, rue Ramponeau (XXe) semble figée dans le temps. C'est ici que travaille depuis dix ans Ivan Weiler, cogérant de la métallerie Grésillon, sept salariés, l'une des dernières de Paris.

Mais pour combien de temps encore ?

Il y a quelques semaines, l'artisan a appris que la Semaest, société d'économie mixte de la Ville de Paris spécialisée dans la revitalisation commerciale, qui avait préempté son atelier avec maintien d'activité il y a dix ans, était sur le point de le vendre. Or, le futur propriétaire compte démolir la métallerie de 400 m^2, en activité depuis 1947, ainsi qu'une

miroiterie désaffectée attenante pour construire à la place… une auberge de jeunesse de 200 lits.

« Je n'ai jamais eu un courrier de la part de la Semaest, rien de formel. Et aujourd'hui, on a la visite régulière d'un bonhomme qui arrive en terrain conquis nous faire comprendre qu'une fois la vente conclue, on aura six mois pour déguerpir », se désole Ivan Weiler. De nouveaux locaux ont bien été proposés au gérant, qui travaille avec de nombreux architectes et a créé des pièces pour le Musée du Louvre, l'Assemblée nationale ou la boutique Colette. « Mais ce qu'ils me proposent, c'est en banlieue, au diable Vauvert. Or, tous mes chantiers sont à Paris. C'est une contrainte énorme. »

Une pétition a recueilli 1 300 signatures

Depuis, la résistance s'organise dans la petite cour qui abritent plusieurs ateliers d'artistes. Largement diffusée ce week-end lors des portes ouvertes des ateliers d'artistes de Belleville, une pétition a recueilli 1 300 signatures. « Cet endroit à un tel charme : c'est désolant de vouloir le détruire », confie Geneviève, qui vit dans le quartier. Pour, Elise Kastner, une céramiste de la cour, « il existe ici une harmonie exceptionnelle entre artistes, artisans et habitants. Le projet risque de tout faire exploser ».

A la Semaest, on confirme que la vente de la parcelle est « très avancée ». « Mais ce n'est pas une expulsion sans solution, prévient-on. Avec le promoteur, nous essayons de trouver des solutions pour reloger ces activités. » Quant à l'aspirant propriétaire, Jacques Bienvenu, gérant d'Antarès Conseil, il explique que son projet intéresse la Ville. « Je suis sûr qu'il permettra de développer plus d'emplois qu'il n'y en a actuellement sur le site », souligne-t-il.

Maire PS du XXe, Frédérique Calandra explique ne pas avoir encore été saisie par l'entreprise. « On m'avait dit que le ferronnier cessait son activité mais cela ne semble finalement pas le cas », confie l'élue qui souhaite trouver un « juste compromis ». « Un

projet d'auberge de jeunesse, ce n'est pas inintéressant : cela peut créer des emplois et de l'attractivité pour nos commerçants mais la Ville lutte aussi contre la désindustrialisation de Paris et on ne peut pas tout sacrifier sur l'autel du tourisme ». L'élue promet de se rendre bientôt sur place « pour aller voir de plus près ».

http://forum.leparisien.fr/

Article d'édition
Édition : Les invités de Mediapart

A qui la mairie de Paris vend-elle Belleville ?

26 juin 2015 | Par Les invités de Mediapart

Des militants associatifs, des artistes et des sociologues alertent sur le danger du projet immobilier sur le quartier de Belleville porté par la Mairie de Paris. « *Belleville est aujourd'hui de nouveau fragilisé, comme d'autres quartiers du Nord-Est de Paris, par un mouvement de fond qui conduit à repousser toujours davantage aux marges de la ville les plus précaires mais aussi ceux-là qui, hier encore, parvenaient tant bien que mal à s'y loger et à y mener leurs activités…* ». Une pétition est en ligne.

Lorsqu'on pousse la porte du 48 ou celle du 50, rue Ramponeau, juste après le commissariat du quartier de Belleville, on découvre la même grande cour pavée au charme indéniable avec ses plantes qui grimpent aux murs. De part et d'autres, les façades intérieures ont été ravalées, les ateliers en rez-de-chaussée accueillent des artistes et, vers le fond, la cour se prolonge par un coin de verdure où se cachent d'autres ateliers. C'est d'ailleurs dans un de ces derniers qu'est née l'association des Ateliers d'artistes de Belleville, en 1989. Un groupe d'étudiants de sociologie de Paris 8-Vincennes-Saint-Denis qui a travaillé sur ce quartier au premier semestre de l'année universitaire écoulée, l'avait qualifié à tort de cour « gentrifiée ». Car la cour du 48-50 rue Ramponeau ne ressemble en rien à ces micro-îlots embourgeoisés que sont la cour de Bretagne ou le Lavoir, étudiés dans le Faubourg du Temple par la géographe Anne Clerval (1).

Une cour qui associe des activités et de l'habitat diversifié

En effet, en dehors des ateliers d'artistes, cette belle cour faubourienne de la fin du XIXème siècle est composée, d'un côté, de logements en location qui appartiennent à un propriétaire privé et, de l'autre, de logements sociaux administrés depuis 1995 par l'organisme HLM Domaxis ainsi que des logements d'insertion gérés par l'association Aurore. En outre, la cour abrite également l'entreprise Grésillon, un des derniers ateliers de métallerie de Paris, qui s'étend également sur la parcelle adjacente du 37, rue Bisson. Installée à Belleville depuis 1947, la métallerie Grésillon et ses huit salariés a su renouveler son activité : elle conçoit et fabrique à la demande de particuliers, mais aussi d'architectes et d'agenceurs d'espaces, des escaliers et des rampes, des baies et des portes, des grilles et du mobilier d'appartement, de bureau ou de boutique. Ses références sont

solides puisqu'elle travaille pour aussi bien pour des agences d'architecture, comme Wilmotte et associés, soucieuses d'aménager leurs propres espaces de travail avec des matériaux de qualité, des boutiques de luxe telles Paula Ka, Maje ou Bérénice ou encore des institutions publiques comme l'Assemblée Nationale ou le Louvre, pour lequel elle a conçu et réalisé du mobilier design.

Une parcelle signalée pour « son caractère patrimonial, culturel et paysager »

Cette cour articule donc, pour reprendre le vocabulaire des spécialistes de la ville, mixité fonctionnelle (habitat, entreprise artisanale, ateliers d'artistes) et mixité sociale (locataires HLM, locataires de logements d'insertion et locataires d'un bailleur privé), deux caractéristiques suffisamment rares dans les métropoles contemporaines pour être soulignées. De plus, son caractère faubourien est reconnu dans l'actuel PLU (Plan Local d'Urbanisme) puisque la parcelle est « signalée pour son intérêt patrimonial, culturel et paysager » et qu'elle y bénéficie du statut d'« espace libre protégé ». Cette mixité à la fois fonctionnelle et sociale tout comme son statut d'espace libre protégé au sein du PLU s'inscrivent dans l'histoire du quartier et dans celle des luttes urbaines des dernières décennies qui s'y sont déroulées. Une certaine permanence du caractère faubourien de Belleville s'y incarne sous une forme actualisée de même que l'urbanisme « à visage humain » pour lequel les habitants du quartier se sont battus de la fin des années 1980 au milieu des années 2000 aux côté de La Bellevilleuse (2), un combat qui, avec d'autres, a fortement contribué au basculement à gauche du 20e arrondissement en 1995.

L'éviction des activités existantes au profit d'un projet hôtelier d'envergure

Il y a quelques semaines, les occupants de la cour ont vu arriver un inconnu se présentant comme l'acquéreur de la parcelle du 48, rue Ramponeau et du 37, rue Bisson. Se prévalant d'une promesse de vente signée avec le propriétaire, la Semaest, il est arrivé en terrain conquis, demandant au gérant de la métallerie et à l'artiste présent quand ils envisageaient de quitter les lieux. Sûr de son fait, il a présenté aux occupants médusés les plans d'un projet d'auberge de jeunesse haut de gamme de 200 lits sur le modèle, a-t-il précisé, du Generator Hostel Paris, situé place du colonel Fabien, un hôtel offrant des « chambres » – le terme dortoir n'a plus cours pour ce type de « produits » – de quatre, six, huit ou dix lits mais aussi des chambres doubles avec terrasse, au « design haut de gamme » et « aux petites attentions sans supplément » à partir de 128 euros. On sait à quel point « *les auberges de jeunesse suscitent la convoitise des groupes privés* », pour reprendre le titre d'un article du Figaro (3), Paris étant notoirement une ville sous dotée en la matière au regard des autres grandes capitales européennes. A celle qui lui faisait remarquer que le site était occupé, l'acquéreur a signifié que la banlieue parisienne ne manquait pas de locaux vides susceptibles d'accueillir la métallerie pour un loyer avantageux.

Or, il s'avère que la parcelle du 48, rue Ramponeau et du 37, rue Bisson, qui totalise près de 1000 m2, a été acquise par la Semaest, une société d'économie mixte, dans le cadre du droit de préemption que la ville de Paris lui a délégué, par une délibération en date de décembre 2003 (4) en vue de mettre en œuvre une opération publique d'aménagement destinée à « *favoriser le maintien et l'extension de la diversité commerciale et des activités économiques de proximité dans six quartiers de Paris* ». Cette opération, nommée Vital'Quartier (5), traite de deux problématiques distinctes : la mono activité et la désertification qui concerne plus particulièrement le quartier de Belleville-Amandier dans le 20ème arrondissement. En préemptant la parcelle du 48, rue Ramponeau et du 37, rue Bisson, ce programme a effectivement permis le maintien d'une miroiterie jusqu'en août 2012, date de cessation de son activité, de la métallerie Grésillon et de deux ateliers d'artistes jusqu'à ce jour.

La philosophie de Vital'Quartier, détaillée dans la Convention Publique d'Aménagement, est de permettre la consolidation des activités et des commerces de proximité afin de revendre les murs à leurs occupants. A défaut, la Semaest, opérateur missionné par la ville pour réaliser cette politique, est censée les céder à la Foncière Paris Commerces, créée en 2013, afin de pérenniser les activités dont les occupants ne peuvent devenir acquéreurs au terme de l'opération qui, pour Vital'Quartier-1, est prévu en décembre 2015 (6). Or, ce n'est pas à la Foncière Paris Commerces ou à un autre opérateur foncier public susceptible de garantir le maintien des activités en place que la Semaest envisage de revendre la parcelle acquise par préemption en 2005, mais bien à un promoteur privé, la SCI Bichon (7), avec lequel elle a signé une promesse de vente. Si un des deux ateliers d'artistes a bien été revendu en 2011 à son occupante pour un montant estimé par les services des Domaines, la Semaest semble avoir eu depuis lors d'autres vues concernant le devenir de la parcelle et n'a pas fait d'offres de rachat aux autres occupants. Medhi, le sculpteur qui loue l'atelier de fond de cour, a simplement été invité par téléphone à se faire une idée de la valeur du bien qu'il occupe en s'informant lui-même sur le prix au m2 des ateliers du quartier; quant à la métallerie Grésillon, « *la Semaest n'a jamais fait de proposition chiffrée : tout est resté oral et vague* » indique son gérant.

Le fond de la cour et la porte de la métallerie Grésillon

Le peuple de Belleville redonne de la voix

Après avoir résisté au cours des années 1990 à une politique de rénovation urbaine faisant peu de cas de ses habitants, Belleville est aujourd'hui de nouveau fragilisé, comme d'autres quartiers du Nord-Est de Paris, par un mouvement de fond qui conduit à repousser toujours davantage aux marges de la ville les plus précaires mais aussi ceux-là qui, hier encore, parvenaient tant bien que mal à s'y loger et à y mener leurs activités et qui, aujourd'hui, sont à leur tour menacés. Les tentatives pour évincer la métallerie Grésillon et l'atelier d'artiste de la cour du 48-50 rue Ramponeau attestent que la valorisation et la spéculation immobilières des villes centres s'opèrent avec l'accord explicite ou implicite des pouvoirs publics. Ainsi au conseil d'arrondissement du 18 juin dernier, face aux vœux d'une partie de la majorité et de l'opposition demandant le maintien sur place des activités menacées la maire, Frédérique Calandra, a tenté de justifier la promesse de vente en indiquant que la Semaest devait mobiliser des fonds pour Vital'Quartier-2. Si tel est le cas, nous sommes, en outre, face à une politique publique aux limites de l'absurde puisqu'elle s'emploierait à déstabiliser des activités préalablement ciblées pour être soutenues. Face à ces tendances lourdes, observables dans toutes les capitales où le scintillement de la ville touristique et compétitive aiguise les appétits, il conviendra de suivre avec attention les travaux que la mission « Fabriquer à Paris » (pièce jointe) doit rendre début juillet.

En attendant, les occupants et habitants de la cour du 48-50 rue Ramponeau, rassemblés en collectif (8), ont manifesté par leur présence massive au conseil d'arrondissement qu'ils entendaient rappeler à leurs élus que ceux-ci tenaient leur mandat des électeurs et que le quartier avait déjà su, dans le passé, faire entendre la voix de ses habitants et faire revenir à la raison ceux qui envisageaient de construire Belleville sans le peuple.

Signez la pétition « Préservons Belleville et ses activités ».

Signataires :

Armelle **Choplin**, géographe, Ecole d'Urbanisme de Paris ; Juliette **Chenais**, présidente des Ateliers d'Artistes de Belleville; Agnès **Deboulet**, sociologue et urbaniste, Université Paris 8 (9); Sonia **Fayman**, sociologue, Act Consultants (10); Elise **Kastner**, pour le Collectif Ramponeau; Claudette **Lafaye**, sociologue, Université Paris 8; Jean Pierre **Samama** et les anciens membres du C.A. de La Bellevilleuse (1989-2008).

(1) Anne Clerval, « Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale », Paris, La découverte, 2013

(2) Daniel Céfaï et Claudette Lafaye, « Lieux et moments d'une mobilisation collective – Le cas d'une association de quartier », dans Céfaï D et Trom D. (dir), Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques, Editions de l'EHESS, Raisons pratiques, décembre 2001, pp. 195-228; Sonia Fayman, « La Bellevilleuse ou la mise en œuvre du droit à la ville », dans Deboulet A. et Villanova R. (de), Belleville, quartier populaire ? Paris, Créaphis, 2011, p.79-92.

(3) http://www.lefigaro.fr/conso/2013/08/25/05007-20130825ARTFIG00056-les-auberges-de-jeunesse-suscitent- la-convoitise-des-groupes-prives.php ; voir également le très documenté article de StreetPress: http://www.streetpress.com/sujet/1411980344-opa-sur-les-auberges-de-jeunesses-parisiennes#

(4) DDEE73 (DU-03/221-1°)

(5) L'opération Vital'Quartier-1, mise en place en 2003, cible six quartiers distincts dont celui de Belleville- Amandier. Une opération Vital'Quartier-2 regroupant cinq autres quartiers a vu le jour en 2008 et une opération Vital'Quartier-3 est à l'étude.

(6) le site web de la Semaest (http://www.semaest.fr/nos-realisations/vital-quartier/) précise, en ces termes, le devenir des biens préemptés à la fin de l'opération « Vital'Quartier-1 » : « A terme, l'opération prévoit que la SEMAEST vende ses locaux à leurs occupants ou à la Foncière Paris Commerces, pour rembourser l'avance consentie par la Ville » ; pour une présentation de la Foncière Paris Commerces, créée à l'initiative de la

ville de Paris et dont la Semaest et la Caisse des Dépôts sont les actionnaires principaux à hauteur de 95% du capital voir également sur le site de la Semaest : http://www.semaest.fr/commerces-artisanat/fonciere-paris-commerces/ et sur celui de la Foncière Paris Commerces : http://foncierepariscommerces.fr/

(7) La SCI Bichon est détenue par Antarès Conseil, une société uninominale basée à Vitry-sur-Seine dont le directeur est Jacques Bienvenu, et la Foncière Concorde, une société d'investissement immobilier du Groupe Terrot fondé en 1949, par Léon Gelrudin et dirigé aujourd'hui par l'un de ses petits- fils, Samuel Gelrudin.

(8) Le collectif a reçu le soutien technique d'APPUII : https://appuii.wordpress.com/

(9) Agnès Deboulet a coordonné avec Roselyne de Villanova l'ouvrage Belleville, quartier populaire ? Paris, Créaphis, 2011.

(10) Act Consultants a réalisé en 1992 une étude en trois volets sur le quartier de Belleville financée par Le Plan urbain et la Fondation Abbé Pierre. L'un de ces volets, piloté par Sonia Fayman, portait sur le tissu commercial du quartier.

Communiqué de presse-Groupe Ecologiste
De : idf-paris-arrondissements-request@listes.eelv.fr [idf-paris-arrondissements-request@listes.eelv.fr] de la part de Guerber, Rémi [remi.guerber@paris.fr]
Envoyé : jeudi 18 juin 2015 16:41
À : idf-paris-arrondissements@listes.eelv.fr
Objet : [Arrondissements] Communiqué du Groupe écologiste de Paris - La dernière métallerie de Paris doit pouvoir rester rue Ramponneau.

Envoyé à la presse et mis en ligne : http://elus-paris.eelv.fr/2015/06/18/la-derniere-metallerie-de-paris-doit-pouvoir-rester-rue-ramponneau/

[cid:image001.png@01D0A9E5.80F502D0]

La dernière métallerie de Paris doit pouvoir rester rue Ramponneau

Le 48 rue Ramponneau est un symbole pour les écologistes et toute la gauche parisienne. Située au cœur de ce qui fut la ZAC « Belleville Ramponneau », ce lieu est emblématique des mobilisations urbaines des années 90. C'est là que les habitants, les associations, et au premier rang la Bellevilleuse, ont stoppé l'urbanisme destructeur de la période Chirac - Tiberi. C'est là que les citoyen-ne-s ont posé les bases d'un urbanisme renouvelé, participatif, respectueux des lieux et des gens. C'est là aussi que l'association des Ateliers Artistes de Belleville a été créée.
Jérôme Gleizes, Conseiller de Paris écologiste du 20e arrondissement, est allé rencontrer les gérants de la métallerie Grésillon dans le cadre de la mission d'information et d'évaluation « Fabriquer à Paris pour relever les défis sociaux et environnementaux : quelles filières industrielles d'avenir ?». Pour lui, « la métallerie Grésillon doit pouvoir rester dans ses locaux actuels et ce bâtiment, propriété de la Semaest, ne doit pas être vendu à des promoteurs pour être détruit. »
« Ces lieux de création et d'alternative culturelle intégrés dans le paysage urbain sont une richesse pour Paris et doivent être préservés », ajoute Anne Souyris, coprésidente du Groupe écologiste de Paris (GEP).
Si une promesse de vente a été signée par la Semaest, c'est parce que le prolongement de l'opération Vital Quartier 1 n'a pas été décidé. La Semaest a reçu l'ordre de la Mairie de Paris de solder son patrimoine dans les arrondissements concernés 1er, 2e, 3e, 11e, 12e et 20e avant le 31 Décembre 2015. « Cet ordre de solder le patrimoine de la SEMAEST doit être retiré par la Mairie et Grésillon doit pouvoir rester dans ses locaux. Les solutions techniques existent, il ne manque que la décision politique », déclare David Belliard, coprésident du GEP.
Au-delà de de la dernière métallerie de Paris, il faut redonner des moyens d'actions à la Semaest dans les quartiers où son action a été salué par toutes et tous. La ville peut et doit renouveler au plus vite Vital quartier 1 sous des formes qui restent à définir.

Collectif Ramponeau

48 rue Ramponeau
75020 Paris

Mme Calandra
maire du 20e ardt de Paris

A Paris, le 04 Juin 2015

Madame la Maire ,

Vous n'êtes pas sans connaître le projet concernant le 48 rue Ramponeau et le 37 rue Bisson.
Nous souhaitons vous informer de la situation alarmante que subissent aujourd'hui l'ensemble des acteurs (gérants, artisans, artistes, habitants) du 48/50 rue Ramponeau.
En effet, depuis quelques mois des individus se présentant comme futurs acquéreurs de la parcelle propriété de la SEMAEST interviennent dans ce lieu de manière intimidante, voire menaçante.
Cela sans que la SEMAEST n'ait jamais pris la peine d'aviser ses locataires de la venue de ces personnes ni de leurs interventions.
Nous sommes consternés et choqués de l'attitude de la SEMAEST et de cet opérateur privé.

Il est clair que l'entreprise de métallerie Grésillon en activité depuis 1947 et formant des stagiaires des écoles professionnelles de Paris tient une place vitale dans la cour, dans le XXe et plus largement dans Paris.
Nous nous interrogeons sur l'opportunité de la remplacer par un projet hôtelier, d'autant qu'il y a eu récemment l'ouverture d'une « auberge » équivalente à moins de 200 mètres, rue Julien-Lacroix…

Dans cette cour sont accueillis annuellement 300 élèves des écoles du quartier et 30 enfants en cours hebdomadaires à l'atelier de céramique. La coexistence et la richesse des savoir-faire professionnels, artisanaux, artistiques et pédagogiques, sont en harmonie avec les habitants du 48 et du 50 dont la diversité sociologique mérite aussi d'être soulignée : « logements d'urgence », logements sociaux (au 50) et logements réservés aux fonctionnaires (au 48).
Cette diversité partagée crée une dynamique dans le quartier qui doit être sauvegardée.
N'est-ce pas ce qui a motivé la préemption par la Mairie de Paris en 2005 ? Est-ce moins vital en 2015 ?

Aujourd'hui la menace de destruction qui pèse sur ce lieu de vie et de travail fait violence non seulement aux acteurs directement concernés mais aussi aux habitants du XXe et de Paris. Ils sont en effet nombreux à venir partager le

charme et les activités de ce lieu lors des Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes de Belleville et de Ménilmontant. Cette cour remarquable, typique du village de Belleville, fait aussi le bonheur des touristes qui ne manquent pas de la visiter tout au long de l'année…
Nous souhaiterions vous rencontrer afin d'envisager la suspension de cette vente et d'engager une concertation concernant la parcelle en question.
Nous vous invitons cordialement au 48 rue Ramponeau ou, à votre convenance, à la Mairie.

Nous vous prions de recevoir Madame la maire nos très respectueuses salutations.

Pour le collectif Ramponeau :

Catherine Arnaud sculpteur catherine.arnaud@hotmail.com
Elise Kastner céramiste kastnerelise@yahoo.fr
Ivan Weiler gérant gresillon.paris@laposte.net

APPUI Alternatives pour des projets urbains ici et à l'international
53, av. Parmentier, Paris 10ème
associationappuii@gmail.com
https://appuii.wordpress.com/

Paris, le 12 juin 2015

à Madame la Maire
Mairie du 20è arrondissement
Place Gambetta
75020 PARIS

Madame la Maire,

APPUI est une association de chercheurs de différentes disciplines, de militants associatifs, de professionnels de l'urbain et d'étudiants qui travaillent ensemble à faire advenir une ville coopérative, soucieuse d'écoute et d'égalité et qui, dans ce cadre, vient en soutien aux associations ou groupes d'habitants qui lui en font la demande dès lors que leurs revendications s'inscrivent dans une vision et une philosophie de la ville compatibles avec les objectifs énoncés ci-dessus.

Nous avons été saisi par le *Collectif Ramponeau* sur un projet hôtelier de grande envergure (une auberge de jeunesse de 200 chambres) envisagé sur les parcelles du 37 rue Bisson et du 48 rue Ramponeau, projet qui menace le maintien sur place d'une entreprise artisanale en activité – la métallerie Grésillon –, un atelier d'artiste ainsi que la mixité fonctionnelle d'un lieu, la cour du 48 et 50 rue Ramponeau dans le 20ème arrondissement de Paris, auxquels les habitants, artisans, artistes et ouvriers qui cohabitent dans ce lieu – et au-delà dans le quartier – sont profondément attachés.

Après des échanges avec les représentants du collectif, une visite et une évaluation de la situation, nous souhaitons attirer votre attention sur les éléments suivants :

La cour du 48-50 rue Ramponeau présente l'intérêt d'associer mixité fonctionnelle (habitat, entreprise artisanale, ateliers d'artistes) et mixité sociale (logements HLM gérés par Domaxis, logements d'insertion gérés une association, logements en location appartenant à un propriétaire bailleur privé). Cette double mixité, fonctionnelle et sociale, s'inscrit à la fois dans l'histoire du quartier et dans celle des luttes urbaines récentes qui s'y sont déroulées.

Entre 1989 et 2006, en effet, une association d'habitants, *La Bellevilleuse*, s'est employée avec succès à préserver le caractère historique, populaire et pluriel du Bas-Belleville, menacé alors par un projet de rénovation urbaine particulièrement destructeur. Parallèlement à l'accompagnement de plusieurs centaines d'habitants du quartier en vue de leur accès aux droits, cette association s'est battue pour que ce quartier soit réhabilité et non détruit, a négocié le relogement sur place de la population vivant dans les immeubles les plus vétustes – y compris les locataires sans titre d'occupation – et pour ce faire a revendiqué et obtenu la transformation des lots préemptés en logements sociaux, la construction de logements sociaux sur les parcelles vides et la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de

l'Habitat à caractère social affirmé. Outre une vigilance continue jusqu'en 2006 afin que les dispositifs mis en place correspondent réellement aux besoins de la population du quartier, *La Bellevilleuse* s'est aussi investie sur le maintien des commerces et activités en présence, après avoir notamment fait réaliser, dès 1992, une étude sur ce point par le bureau d'études *ACT Consultants*.

C'est dans ce contexte que le Bas-Belleville a été choisi par la ville de Paris pour faire partie des six quartiers de l'opération de revitalisation « Vital'Quartier-1 », dans le cadre de la Convention Publique d'Aménagement passée entre la Ville et la SEMAEST, adoptée le 2 décembre 2003 par le Conseil de Paris. Pour mémoire, la DDEE 73 (DU-03/221-1°) visait à « *favoriser le maintien et l'extension de la diversité commerciale et des activités économiques de proximité* » dans les six quartiers retenus. C'est dans le cadre de cette Convention Publique d'Aménagement, qu'en 2005, les propriétés du 37 rue Bisson et du 48 rue Ramponeau ont été préemptées, ce qui a effectivement permis le maintien de la miroiterie Maestrini jusqu'en août 2012, de la métallerie Grésillon et d'un atelier d'artiste, jusqu'à ce jour. La convention, reprise par la SEMAEST elle-même, sur son site web (http://www.semaest.fr/nos-realisations/vital-quartier/) précise, en ces termes, le devenir des biens préemptés à la fin de l'opération « Vital'Quartier-1 » prévue en décembre 2015 : *« A terme, l'opération prévoit que la SEMAEST vende ses locaux à leurs occupants ou à la Foncière Paris Commerces, pour rembourser l'avance consentie par la Ville ».* Or, dans le cas présent, ce n'est pas à la *Foncière Paris Commerces* ou encore à une structure foncière publique susceptible de garantir la pérennisation des activités en place que la SEMAEST envisage de revendre les parcelles acquises par préemption, mais à un promoteur privé avec lequel elle a signé une promesse de vente. Ce promoteur, loin de garantir la pérennité de l'activité, a déposé en mairie un projet de changement d'affectation des locaux qui menace l'équilibre urbain, fonctionnel et humain du lieu auquel les habitants sont attachés.

Il nous semble donc que c'est à bon droit que les habitants de la cour du 48-50 rue Ramponeau et plus largement du quartier comme au-delà (à travers notamment une pétition qui a déjà rassemblé plus de 2000 signatures) se mobilisent contre ce projet qui va à l'encontre de l'opération historique de réhabilitation du Bas-Belleville, respectueuse des habitants et des activités en place, pour laquelle ils se sont battus et ont obtenu gain de cause dans le passé**.** En conséquence, nous étudions actuellement la possibilité d'apporter, outre notre soutien dont témoigne ce courrier, un appui plus concret à ce collectif d'habitants mobilisés s'il s'avérait que leur voix et leurs revendications ne soient pas entendues. Nous nous tenons également à votre disposition comme à celle du collectif mobilisé pour échanger à ce propos.

En espérant que vous prendrez en considération les arguments développés dans ce courrier, nous vous prions de croire, Madame la maire, en l'assurance de nos sincères salutations.

Pour l'association APPUI,

La Présidente, Agnès Deboulet

Conseil de Quartier de Belleville
Commission Cadre de Vie , Urbanisme & Environnement
Commission Culture
Pavillon Carré de Baudouin
121 rue de Ménilmontant
75020 Paris

Madame Frédérique CALANDRA
Mairie du XXème
6 place Gambetta
75020 PARIS

Copie : Madame Hélène VICQ, adjointe à l'urbanisme
Madame Nathalie Maquoi, adjointe à la culture
Pôle de Démocratie Locale
Collectif Ramponeau

Objet : Les Ateliers du 48 rue Ramponeau

Paris, le vendredi 12 juin 2015

Madame la Maire,

Nous avons été alertés par le gérant de l'entreprise de métallerie Grésillon et par des artistes du 48-50 rue Ramponeau au sujet d'un projet remettant en cause l'activité de l'entreprise Grésillon ainsi que celle d'un artiste-sculpteur, tous deux locataires de la SEMAEST.

En 2005 la ville de Paris a engagé une démarche de préservation de l'activité artisanale, ce qui a permis aux ateliers Grésillon et à l'époque également la miroiterie Maestrini, de continuer leurs activités dans le quartier de Belleville.

Ces activités de proximité porteuses d'emplois locaux sont également l'identité de nos quartiers populaires. L'artisanat est une véritable opportunité pour répondre aux besoins de la population et l'activité artistique au sein d'un quartier est créatrice d'une meilleure qualité de vie que l'on pourrait appelée le « mieux-vivre ensemble ».

A l'heure où notre société doit apporter des réponses à la problématique de l'emploi, la disparition d'une activité industrielle, identité de notre arrondissement et de tout l'est parisien nous semble étrangement déconcertante. Son remplacement par une activité d'hôtellerie ne correspond pas aux besoins de proximité de nos quartiers. Ces incohérences révoltent les habitants du quartier.

Est-ce que l'opération engagée par la SEMAEST traduit un désengagement de ce partenaire dans les missions qu'il exerce dans notre quartier ?

Nous souhaitons que la Mairie du 20e exprime sa désapprobation envers cette vente, soutienne le maintien des ateliers existants et propose en concertation avec les habitants un projet pour le quartier de rénovation de l'atelier occupé il y a encore peu par la miroiterie Maestrini.

Veuillez accepter, Madame la Maire, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour les commissions Cadre de Vie et Culture du Conseil de Quartier de Belleville

Jacques BUISSON

Setni BARO

Paris, le 18 juin 2015

Mme Anne Hidalgo
Maire de Paris
Place de l'Hôtel de Ville
75004 Paris
Copie à Mme Frédérique Calandra,
Maire du 20e arrondissement

Objet : préservation du 48, rue Ramponeau, 75020 Paris.

Madame la Maire,

En 1989, deux associations du quartier de Belleville voyaient le jour, de manière concomitante et indépendante.

L'une, les ***Ateliers d'Artistes de Belleville***, toujours active aujourd'hui, est née de la volonté des artistes bellevillois de sauvegarder les lieux de création mais aussi pour défendre une certaine idée de la ville où artistes côtoient artisans et commerçants dans un environnement cosmopolite et populaire. Les journées portes ouvertes qu'elle organise chaque année ont joué un rôle clé pour faire connaître Belleville et ses richesses et pour la préservation de son caractère faubourien et de son parcellaire si caractéristique, avec ses cours et arrières cours.

L'autre, ***La Bellevilleuse,*** dont les activités ont pris fin en 2006, s'est battue pendant dix-sept ans pour que la ville mette en œuvre une opération d'aménagement et de réhabilitation qui permette aux habitants du Bas-Belleville, et en particulier aux plus vulnérables d'entre eux, de vivre dans des conditions décentes tout en restant sur place si tel était leur souhait. Mais aussi pour défendre une certaine conception de la démocratie locale, celle où l'aménagement d'un quartier et les grandes décisions concernant son avenir sont décidés avec les habitants et non contre eux.

Partageant les mêmes idéaux, les ***Ateliers d'Artistes de Belleville*** et ***La Bellevilleuse*** ont fait bloc avec succès, face à la droite alors majoritaire à Paris, et avec le soutien, doit-on le rappeler, des élus de gauche, pour la préservation du quartier. Leur action a abouti à la sauvegarde de la Forge, à l'inscription du Bas-Belleville en Politique de la ville en 1995 (premier quartier parisien à bénéficier de ce dispositif !), à l'élaboration d'une Opération

programmée d'Amélioration de l'Habitat à fort contenu social (là aussi une première à Paris !) et, in fine, à la conception d'un nouvel urbanisme « à visage humain » très éloigné des opérations de table rase qui prévalaient jusqu'alors à Paris et qui a fait depuis figure de modèle.

Leur action, doit-on également le rappeler, a très certainement fortement contribué au changement de majorité municipale dans le 20ème arrondissement en 1995.

La sauvegarde des activités artistiques, artisanales et commerciales a constitué une préoccupation constante des deux associations et c'est à ce titre que ***La Bellevilleuse*** s'est investie, en 2005, dans le groupe de travail mis en place par la SEMAEST pour le quartier Belleville-Amandiers dans le cadre de sa mission de préservation du tissu commercial et artisanal sur plusieurs sites parisiens.

C'est donc avec consternation qu'en tant que président(e)s ou anciens président(e)s des *Ateliers d'Artistes de Belleville* et de *La Bellevilleuse,* nous apprenons que la Ville de Paris envisage, qui plus est par le biais de la SEMAEST !, d'autoriser un projet hôtelier démesuré de 200 lits déposé par un promoteur privé, une opération qui aboutirait à défigurer et dénaturer la cour du 48-50, rue Ramponeau avec la démolition d'une des dernières métalleries parisiennes (l'entreprise Grésillon) et d'un atelier d'artiste…

La cour du 48-50 rue Ramponeau est un lieu emblématique fort, et à double titre. Elle y a vu d'une part la création de l'association des ***Ateliers d'Artistes de Belleville*** en 1989, dans l'atelier même dont la Ville envisage d'autoriser la démolition. Elle symbolise d'autre part la réhabilitation douce et la mixité fonctionnelle et sociale pour lesquelles nos associations ont lutté, cette cour abritant dans un bel équilibre logements privés en location, logements sociaux, logements d'insertion, ateliers d'artiste et artisanat.

C'est pour cela, devons-nous le préciser, que cette parcelle est, dans l'actuel PLU, « *signalée pour son intérêt patrimonial, culturel et paysager* » et qu'elle y bénéficie du statut d' « *espace libre protégé* ».

La SEMAEST est devenue propriétaire des parcelles situées 37, rue Bisson et 48, rue Ramponeau en vertu du droit de préemption délégué par la ville de Paris dans le cadre d'une Convention Publique d'Aménagement dont l'objet était de « *favoriser le maintien et l'extension de la diversité commerciale et des activités économiques de proximité* » dans six quartiers parisiens, dont le quartier Belleville-Amandiers. En revendant des biens occupés à un promoteur privé et non à leurs occupants ou à la *Foncière Paris Commerces*, comme elle s'y engage sur son site internet (**http://www.semaest.fr/nos-realisations/vital-quartier/**), la SEMAEST nous semble contrevenir à la mission de pérennisation des activités en place qui lui a été confiée par la Ville de Paris et en vertu de laquelle elle est devenue propriétaire des biens préemptés.

Ce que la droite n'a pas réussi à faire de manière brutale, la gauche est-elle en train d'essayer de le réaliser de manière plus pernicieuse ?

Nous ne souhaitons pas vous offenser, Madame la Maire, et espérons que vous rendrez nos craintes infondées en décidant de ne pas autoriser l'opération du 37, rue Bisson et 48, rue Ramponeau au sujet de laquelle quelque 2 500 personnes ont ces derniers jours exprimé leur opposition dans une pétition.

En espérant vous avoir convaincue de la nécessité d'abandonner ce projet, nous vous prions, Madame la Maire, de croire en l'expression de toute notre considération.

Les président(e)s
des *Ateliers d'Artistes de Belleville*

Juliette Chenais
Présidente des AAB
Juliette

Isabel (ex Presidente des AAB)
Isabel Chabel

Claire Masille
(ex Présidente des AAB)

Nicolas Darpeyran

Pascal
ex President des AAB)

MIRELLA ROSNER

Pour Christian Paul Guillemin
Yalia G.K.
(ex Présidente des AAB)

Les président(e)s
de *La Bellevilleuse*

Nicolas Riglan
ex-président la Bellevilleuse

Jean-Pierre Samama
Dernier président
de la Bellevilleuse

Collectif Ramponeau
48 rue Ramponeau
75020 Paris

Madame Anne Hildalgo
Maire de Paris

Paris, le 25 Juin 2015

Madame la Maire ,

Nous souhaitons vous informer de la situation alarmante que subissent aujourd'hui l'ensemble des acteurs (gérants, artisans, artistes, habitants) du 48/50 rue Ramponeau.
En effet, depuis quelques mois des individus se présentant comme futurs acquéreurs de la parcelle 37 rue Bisson/48 rue Ramponeau, propriété de la SEMAEST, interviennent dans ce lieu de manière intimidante, voire menaçante.
Cela sans que la SEMAEST n'ait jamais pris la peine d'aviser ses locataires de la venue de ces personnes, de leurs interventions ni de la concrétisation du projet de vente.
Nous sommes consternés et choqués de l'attitude de la SEMAEST et de cet opérateur privé représenté en la personne de Mr Jacques Bienvenu gérant de la société Antares Conseil. A plusieurs reprises Mr Bienvenu nous a parlé de son projet d'hôtellerie de 200 lits, inspiré a-t-il précisé, du Générator Hostel Paris situé Place du Colonel Fabien.
Il a annoncé la démolition des trois bâtiments occupant la parcelle d'environ 1000m2 au sol.
Il a également incité l'entreprise Grésillon et l'artiste Mehdi Hachem locataires de la SEMAEST à quitter les lieux dans les six mois, sous peine d'engager une procédure. Il a tenu des propos forts méprisants pour l'entreprise Grésillon et à travers elle, pour beaucoup de Bellevillois et de Parisiens.

Il est clair que l'entreprise de métallerie Grésillon, en activité depuis 1947 et formant des stagiaires des écoles professionnelles de Paris,

tient une place vitale dans la cour, dans le 20e et plus largement dans Paris.
Il est clair également que l'atelier d'artiste visé fait partie intégrante de l'ensemble des ateliers de la cour et des Ateliers d'Artistes de Belleville.

Dans cette cour sont accueillis annuellement 300 élèves des écoles du quartier et 30 enfants en cours hebdomadaires à l'atelier de céramique. La coexistence et la richesse des savoir-faire professionnels, artisanaux, artistiques et pédagogiques, sont en harmonie avec les habitants du 48 et du 50 dont la diversité sociologique mérite aussi d'être soulignée : « logements d'urgence », logements sociaux (au 50) et logements réservés aux fonctionnaires (au 48).
Cette diversité partagée crée une dynamique dans le quartier qui doit être sauvegardée.
N'est-ce pas ce qui a motivé la préemption par la Mairie de Paris en 2005 ? Est-ce moins vital en 2015 ?

Aujourd'hui la destruction qui pèse sur ce lieu de vie et de travail fait violence non seulement aux acteurs directement concernés mais aussi aux habitants du 20e et de Paris. Ils sont en effet nombreux à venir partager le charme et les activités de ce lieu. Cette cour remarquable, typique du village de Belleville, fait aussi le bonheur des touristes qui ne manquent pas de la visiter tout au long de l'année et plus particulièrement lors des Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes de Belleville et de Ménilmontant. Elle est dans l'actuelle PLU « signalée pour son intérêt patrimonial, culturel et paysager » et elle y bénéficie du statut d'« espace libre protégé ».
En conséquence il nous paraît légitime que
- L'entreprise Grésillon soit maintenue sur le site et poursuive son activité
- Que l'atelier d'artiste soit préservé et que le bail de son occupant soit renouvelé
- Qu'un projet alternatif soit travaillé sur la parcelle vacante de l'ancienne entreprise de miroiterie Maestrini, autour du développement socioculturel, sportif, artisanal et- ou artistique.

Que ce projet soit discuté avec les associations, entreprises, habitant(e)s du quartier et non imposé par un promoteur.
Notre collectif, riche de sa diversité, est à même de soumettre des propositions en synergie avec le quartier.

A cette fin, nous vous demandons, Madame la Maire, avec les 3152 signataires de notre pétition à ce jour, de ne pas autoriser l'opération de vente de la parcelle du 37 rue Bisson/48 rue Ramponeau entre la SEMAEST et l'opérateur engagé dans la promesse de vente.

Restant à votre disposition nous vous prions de recevoir Madame la Maire nos très respectueuses salutations.

Pour le collectif Ramponeau :

Elise Kastner céramiste
Catherine Arnaud sculpteur
Ivan Weiler gérant
Mehdi Hachem sculpteur
Françoise Gavarini sculpteur
Isabelle Mangini sculpteur
Suzel Galia sculpteur
Cécilia Da Mota sculpteur

CONSEIL DE PARIS

Nicolas Bonnet Oulaldj
Conseiller de Paris
Président du groupe Communiste-Front de Gauche
Conseiller du 12ème arrondissement

Paris, le - 5 JUIN 2015

Madame la Présidente,

Dans le cadre de la Mission d'Information et d'Évaluation " Fabriquer à Paris pour relever les défis sociaux et environnementaux : quelles nouvelles filières ? ", nous avons eu l'occasion d'auditionner le Directeur Général de la SEMAEST sur l'action qu'elle mène pour maintenir et réimplanter des activités économiques de proximité dans plusieurs quartiers de Paris.

J'ai été sollicité par plusieurs élus inquiets de la situation de la société Grésillon, atelier de métallerie situé au 48 rue ramponeau dans le 20e arrondissement.

J'ai d'ailleurs pris la décision d'aller rendre visite à la société Grésillon accompagné de plusieurs élus membres de la MIE.

Comme vous le savez, la SEMAEST est propriétaire de ce local qu'elle a acquis il y a une dizaine d'années dans le cadre de l'opération « Vital Quartier » qui lui est confiée par la Ville de Paris.

Conformément aux engagements pris au lancement de cette opération, la concession publique d'aménagement et de développement économique arrivera à son terme au 31 décembre 2015.

Il apparaît aujourd'hui que l'achèvement de la concession pourrait avoir de fâcheuses répercutions sur le maintien de certaines activités économiques. Il en est ainsi pour l'atelier Grésillon dont le local d'activité serait en voie avancée d'acquisition par un promoteur immobilier qui compte y développer un projet hôtelier.

Une telle décision pose évidemment la question de la perte d'emplois notamment à caractère industriel et artisanal sur notre territoire, car actuellement 8 personnes y travaillent à temps plein. Au-delà, le risque du départ de cette entreprise de Paris entraînerait l'éloignement de ce site de fabrication de ses clients parisiens et pose question à l'heure où la croissance du trafic routier de marchandises est en partie responsable des pics de pollution à répétition.

Je me permets par conséquent de vous interpeller sur la possibilité de maintenir cette entreprise sur ce site et de bien vouloir porter une attention toute particulière au développement de ce dossier afin que cette activité économique puisse être maintenue dans le quartier de Belleville.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma meilleure considération.

Nicolas Bonnet Oulaldj

Madame Joëlle Morel
Présidente de la SEMAEST
7 Avenue de la République
75011 Paris

9, place de l'Hôtel de Ville - Esplanade de la Libération - 75196 Paris cedex 04
Tél. : 01 42 76 57 68 - Fax : 01 42 76 62 39
E-mail : groupe_communiste@paris.fr

Vœu adopté au conseil d'ardt du 20e le 18 Juin 2015

Vœu à l'initiative d'Hélène Vicq et du groupe Communiste-Front de gauche et de Jérôme Gleizes et du groupe Europe Écologie-les Verts, relatif au maintien de la Métallerie Grésillon

Considérant que la Ville de Paris a préempté en 2005 les propriétés situées au 37 rue Bisson – 48 rue Ramponeau, aujourd'hui propriétés de la SEMAEST dans le cadre de la convention publique d'aménagement (CPA) passée entre la SEMAEST et la Ville ;

Considérant que le motif de la préemption, dans le cadre de cette CPA, était de « favoriser l'extension de la diversité commerciale et des activités économiques de proximité sur le secteur de Belleville » ;

Considérant que les parcelles préemptées accueillent aujourd'hui un atelier d'artiste occupé, un entrepôt vide, anciennement occupé par la société Maestrini et l'entreprise Grésillon, en fonctionnement ;

Considérant que l'entreprise Grésillon est une entreprise de Métallerie, une des dernières de Paris, qui emploie 7 personnes et accueille en continu un stagiaire ou apprenti de lycée professionnel, offrant par là-même à de nombreux jeunes, depuis 10 ans, des débouchés dans un secteur artisanal rare à Paris ;

Considérant que l'activité de l'entreprise génère de nombreux emplois induits : laqueur, polisseur, menuisier, miroitier...etc. ;

Considérant que l'entreprise Grésillon était déjà en activité au moment de la préemption, et de facto son activité a été sauvée du fait de la préemption de l'immeuble d'une opération de spéculation immobilière de l'ancien propriétaire, Monsieur Lacroix

Considérant le risque juridique et financier pour la Ville que l'ancien propriétaire se considère spolié si la SEMAEST réalisait une opération immobilière refusée à l'ancien propriétaire.

Considérant l'enjeu de maintenir et de développer de l'emploi dans la capitale et notamment de l'emploi ouvrier, artisanal et de production ;

Considérant qu'une mission d'information et d'évaluation de la Ville de Paris sur « fabriquer a paris pour relever les défis sociaux et environnementaux : quelles filières industrielles d'avenir ? » doit rendre ses travaux début juillet ;

Considérant que la cour est occupée à rez-de-chaussée, par de nombreux ateliers d'artistes et que des synergies fortes se sont nouées entre les artistes et l'entreprise ;

Considérant que le 48 rue de Ramponeau est un lieu historique de Belleville contre la politique de destruction urbaine de la période Chirac/Tiberi/Bariani avec notamment la création des Ateliers d'Artistes de Belleville en 1989 ;

Considérant que la cour concernée, d'un point de vue urbain, architectural et de mixité fonctionnelle, constitue un témoin actif du tissu urbain historique de Belleville ;

Considérant que la SEMAEST a signé une promesse de vente avec un promoteur, en vue de la réalisation d'une auberge de jeunesse d'environ 200 lits, en lieu et place de l'entreprise Grésillon notamment ;Considérant l'existence d'une auberge de jeunesse en toute proximité du site, rue Julien Lacroix, et d'un projet boulevard de Belleville ;

Considérant l'opposition des habitants de la cour et de nombreux riverains qui se sont exprimés contre ce projet privé dans le cadre d'une pétition ;
Considérant la volonté de la Maire de Paris d'une démarche de démocratie participative.
Sur proposition d'Hélène Vicq et de Jérôme Gleizes, les élus Communistes-Front de gauche et Europe Ecologie-les Verts, émettent le vœu :
- Que l'entreprise Grésillon soit maintenue sur site et poursuive ses activités, de même que l'atelier d'artiste propriété de la SEMAEST ;
- Qu'un rachat de ces parcelles occupées soit opéré par l'Établissement Public Foncier d'Île- de-France sur la base d'une convention longue ou d'un opérateur de la Ville de Paris, tel que la RIVP, afin que l'activité soit maintenue et pérennisée ;
- Qu'un projet alternatif soit travaillé sur la parcelle vacante de l'ancienne entreprise Maestrini, autour du développement des activités artisanales et artistiques, dans l'esprit du tissu économique et urbain historique de Belleville.
- Que tout projet soit discuté en amont avec les associations, les entreprises, les habitant-e-s du quartier et non imposé par un promoteur.

Vœu adopté au conseil d'ardt du 20e le 18 Juin 2015

Conseil d'arrondissement du 20e

Sur proposition de Laurent Sorel du groupe Front de Gauche - « Place au peuple ! »

Vœu en soutien à la métallerie de Belleville du 48 rue Ramponeau

Considérant qu'un projet immobilier d'auberge de jeunesse au 48 rue Ramponeau, validé par la
Mairie de Paris et la Semaest menace la dernière métallerie Grésillon de Belleville et un atelier
d'artiste et les locaux de l'ancienne miroiterie,
Considérant que l'acquéreur pressenti compte détruire la métallerie de 400m2, le local du sculpteur et
la miroiterie désaffectée (pour une surface totale de 1000 m2 de locaux industriels artisanaux et
d'activité artistique), attenants pour construire un projet hôtelier de 200 lits,
Considérant que la métallerie Grésillon a la majorité de ses clients à Paris, accueille des stagiaires
dans le cadre de partenariats avec des établissements de formation professionnelle parisiens et
franciliens en direction des jeunes,
Considérant la richesse économique et industrielle pour le 20e arrondissement de conserver cette
activité,
Considérant que les gérants de la métallerie n'ont toujours pas été officiellement informés par la
Semaest des détails de l'opération,
Considérant, que depuis 2004, la SEMAEST a été missionnée pour intervenir dans certains quartiers
parisiens pour préserver et diversifier le commerce et l'artisanat de proximité,
Considérant que la Semaest avait été chargée par la Mairie de Paris d'assurer le maintien de l'activité
économique dans ses locaux et avait dans cet objectif préempté il y a dix ans la métallerie pour la
préserver mais qu'aujourd'hui elle semble vouloir l'expulser du 48 rue Ramponeau,
Considérant que la Semaest ne peut pas considérer que le remplacement de la dernière métallerie du
quartier ainsi que d'un atelier d'artiste et des m2 à vocation artisanale ou industrielle par un projet
hôtelier participe de la revitalisation de Belleville ou de la lutte contre la mono-activité,
Considérant que cette opération contrevient à la mission initiale de la Semaest votée en Conseil de
Paris en 2004, et qu'à ce titre, il n'est pas possible de ne pas proroger le bail à ces artisans au profit
d'un projet immobilier qui ne préserve ni ne diversifie le commerce et l'artisanat de proximité, sans

que la mutation de mission ne soit approuvée et votée en Conseil de Paris, ni sans qu'une
consultation des premiers intéressés, des partenaires engagés dans l'animation locale du quartier et
des habitant-e-s ne soit engagée,
Considérant que ce lieu qui risque de disparaître est un des rares lieux où se mêlent activité
industrielle, activité artisanale, artistique et culturelle et où survivent encore des traces du vieux
Belleville ouvrier, populaire,
Considérant qu'après la disparition de la quasi-totalité des ateliers de la rue Denoyez, ce projet
immobilier hôtelier à la place d'une métallerie et d'ateliers d'artisans et d'artistes risque d'accélérer la
spéculation immobilière à Belleville et d'encourager indirectement l'éviction des catégories populaires,Considérant que lors du conseil de Paris de février, il a été décidé d'engager une Mission
d'Information et d'Evaluation, sur proposition du groupe communiste Front de Gauche précisément
pour soutenir et relocaliser l'activité industrielle dans Paris,
Sur proposition de Laurent Sorel, pour le groupe Place au Peuple – Front de Gauche, le
conseil d'arrondissement émet le vœu :

- **que la Ville de Paris et la Semaest renoncent au projet de vente de la parcelle au**
propriétaire pressenti et s'engagent à maintenir au 48 rue Ramponeau la métallerie
Grésillon ainsi que l'atelier d'artistes,
- **que la ville de Paris et la Semaest organisent une réunion publique d'information avec**
les habitants, le conseil de quartier, la métallerie, les artistes et les artisans concernés
et que la concertation soit engagée sur la destination des 400 m2 disponibles de
l'ancienne miroiterie située au 37, rue Bisson.

LES ARTISTES, ARTISANS ET HABITANTS DU « BAS BELLEVILLE »
POUR DÉFENDRE ET PRÉSERVER LES ACTIVITÉS ARTISANALES ET ARTISTIQUES AU 48 RUE RAMPONEAU. PARIS. 20°

2005 : Dans sa politique de préservation des activités artisanales, la Mairie de Paris préempte des locaux menacés :la ferronnerie Grésillon et deux ateliers de sculpture.

2015 : La SEMAEST, partenaire de la ville de Paris, signe une promesse de vente des dits-locaux à un promoteur. Celui-ci a pour projet la démolition totale des bâtiments afin de construire un immeuble d'intérêt privé.

Il est inacceptable que disparaisse la dernière ferronnerie de Paris, employant 8 personnes, ainsi que des ateliers d'artistes.

Il est inacceptable que cette cour, lieu historique de la création des Ateliers d'Artistes de Belleville (AAB), perde la diversité de son collectif d'artisans, d'artistes, d'habitants, d'associations et d'activités pour enfants.

Il est inacceptable de détruire l'âme de ce site, patrimoine de Belleville, dont le charme et la renommée sont reconnus à l'échelle locale, nationale et internationale.

AVEC NOUS, DEMANDEZ À LA MAIRIE DE PARIS DE PRÉSERVER LES EMPLOIS, LES M2 ARTISANAUX ET ARTISTIQUES D'ORIGINE, AFIN DE SOUTENIR LE DYNAMISME CULTUREL ET ÉCONOMIQUE DE CE LIEU.

Nom **Qualité** **Adresse**
Signature

MENACE SUR BELLEVILLE

LA MÉTALLERIE GRÉSILLON, LES ATELIERS D'ARTISTES ET D'ARTISANS DU 48 RUE RAMPONEAU PARIS XXe SONT MENACÉS DE DESTRUCTION PAR UN PROJET IMMOBILIER. STOPPONS LE MASSACRE !

VENEZ NOMBREUX LE 18 JUIN AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU XXe, PLACE GAMBETTA À 19H

DIFFUSEZ L'INFORMATION, SIGNEZ LA PÉTITION EN LIGNE : https://www.facebook.com/ramponeau

Collectif Ramponeau